



HAL
open science

Étude motivationnelle des désignations gallo-romanes du thym et du serpolet

Élodie Gallien Guedy

► **To cite this version:**

Élodie Gallien Guedy. Étude motivationnelle des désignations gallo-romanes du thym et du serpolet. Géolinguistique, 2023, 23, 10.4000/geolinguistique.13928 . hal-04346605

HAL Id: hal-04346605

<https://hal.science/hal-04346605>

Submitted on 15 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

Étude motivationnelle des désignations gallo-romanes du thym et du serpolet

Motivational Study of Gallo-Romance Names for Thyme and Wild Thyme

Élodie Gallien Guedy



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/geolinguistique/13928>

DOI : [10.4000/geolinguistique.13928](https://doi.org/10.4000/geolinguistique.13928)

ISSN : 2650-8176

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-443-1

ISSN : 0761-9081

Référence électronique

Élodie Gallien Guedy, « Étude motivationnelle des désignations gallo-romanes du thym et du serpolet », *Géolinguistique* [En ligne], 23 | 2023, mis en ligne le 11 décembre 2023, consulté le 14 décembre 2023.

URL : <http://journals.openedition.org/geolinguistique/13928> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geolinguistique.13928>

Ce document a été généré automatiquement le 14 décembre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Étude motivationnelle des désignations gallo-romanes du thym et du serpolet

Motivational Study of Gallo-Romance Names for Thyme and Wild Thyme

Élodie Gallien Guedy

1. Introduction

- 1 L'étude lexico-sémantique que nous présentons ici se fonde sur l'approche pratiquée par les chantiers multilingues tels que *l'Atlas linguistique roman (ALiR)* et *l'Atlas Linguarum Europae (ALE)*. Ces ouvrages ont appliqué la démarche d'analyse des données dialectales et la cartographie de ces dernières fondées sur la vision de la motivation sémantique développée par les travaux de Mario Alinei, mais également par Jean-Philippe Dalbera. Ces auteurs, nous le rappelons, considèrent que le signe linguistique naît motivé et que la motivation peut devenir opaque ou s'effacer dans le temps, ce qui rendrait arbitraire à un moment précis de son évolution la relation entre le référent et le signe qui le désigne. Dans l'analyse de la motivation, Dalbera (2006b : 24-25) réintroduit aussi l'idée de cycle motivationnel telle qu'elle a été mise en avant par Guiraud (1972 : 24) et emploie la notion de remotivation de manière différente par rapport à l'usage qu'en a fait Alinei. Si, d'une part, pour tous ces auteurs, il s'agit de reconnaître, à la base d'une désignation devenue opaque, une représentation du référent qui n'est pas forcément celle qui a motivé cette dénomination à l'origine, d'autre part, pour Alinei le processus de remotivation est profondément ancré, comme nous le verrons, dans un cadre d'évolution de croyances. Pour cet auteur, l'analyse de la motivation tient compte notamment de l'hypothèse d'un caractère sacré attribué aux éléments de la nature et donc d'une vision totémique de cette dernière (et notamment des animaux) (Alinei, 1984 : 9 ; 12-13), alors que pour Guiraud et Dalbera le cadre de référence est plutôt celui de la reconstruction étymologique dans une optique d'analyse structurale d'un système linguistique (cela passe par exemple par une réinterprétation

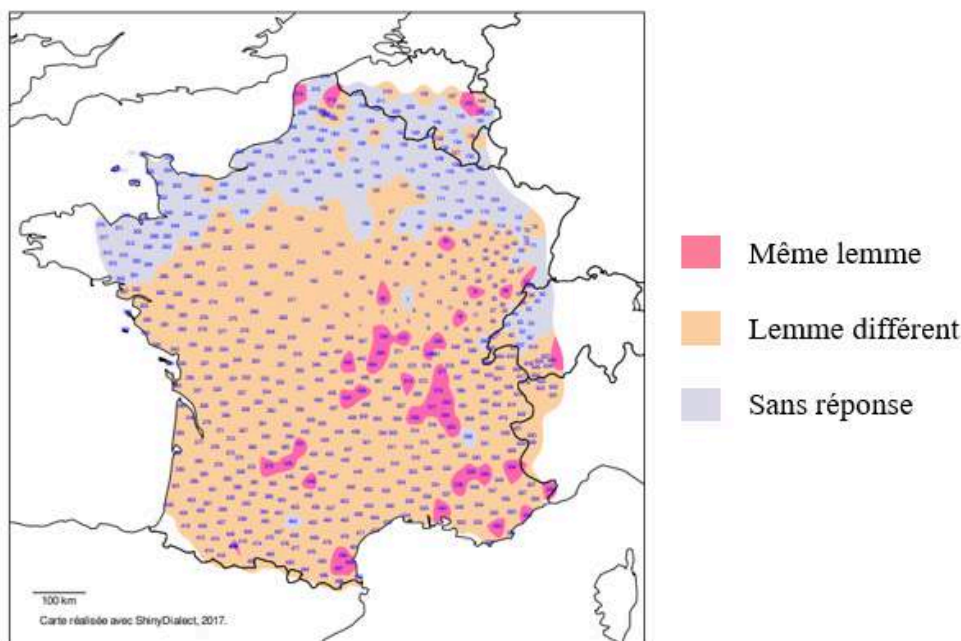
de la désignation fondée sur une attraction paronymique ou une série d'attractions paronymiques).

- 2 Si Guiraud ([1967] 1986 : 253) utilise encore le terme *motivation* qu'il considère comme la « relation entre la forme du signifiant et celle du signifié », Alinei (1980, 1996a) emploie à la place le terme *icônyme* (et donc « nom-icône »), en proposant d'appeler *icônymie* la discipline qui aurait pour but l'étude de la motivation. Dalbera (2006b), quant à lui, utilise le terme *motif* pour identifier la représentation à partir de laquelle le nom est créé ou réinterprété¹.
- 3 Comme nous l'avons rapidement souligné, Alinei, qui a fortement orienté les travaux de l'*ALE* en particulier, envisage la motivation dans une perspective interdisciplinaire où la linguistique, l'histoire des cultures et des croyances ainsi que les études sur le folklore (1992 : 578) concourent à comprendre les aspects magico-religieux à la base de la création lexicale. La variation diatopique, quant à elle, permet de rendre compte de la stratigraphie culturelle des représentations à la base des désignations dialectales qui peuvent renvoyer à un stade zoomorphique, le plus ancien (« *si mette all'apice dell'evoluzione l'animale, con la nozione di totem² [...]* », comme l'explique Alinei, 1984 : 13)³, à un stade anthropomorphique païen et finalement à un stade anthropomorphique chrétien ou islamique, plus récent (1997b). Les travaux d'Alinei et ceux qui se sont inspirés de son approche ont souligné le caractère sacré de nombreuses désignations, non seulement européennes, surtout de phénomènes atmosphériques, maladies, animaux sauvages et plus marginalement plantes sauvages. En ce qui concerne la phytonymie, en effet, ce type de motivations émergerait moins souvent, d'après cet auteur : le totémisme animal semble donc occuper une place plus importante que le totémisme végétal (Alinei, 1984 : 92, 102). Une exception de taille est celle des désignations des plantes médicinales qui peuvent présenter des noms magico-religieux pouvant être analysés sur la base de la stratigraphie proposée par Alinei (1997b : 10). Quelques traces non négligeables de la relation parentélaire de type sacré pour les plantes sont présentes, selon cet auteur, dans le folklore et dans l'ethnologie. Il remarque que quelques rares plantes aromatiques comme l'estragon et la sauge dans l'aire italo-romane présentent parfois des désignations pouvant être classées dans la catégorie en question (Alinei, 1984 : 90-91 ; voir aussi notre note 3). Cependant, la relation de nombre de plantes sauvages et d'arbres avec les pratiques rituelles et magiques, même à travers les propriétés médicinales bien que ces dernières soient reliées à des propriétés réelles, fait que ces éléments naturels peuvent permettre une analyse des phytonymes selon l'approche proposée par cet auteur qui évoque à ce propos les exemples des noms du pissenlit, du coquelicot, de la verveine ainsi que certains noms de plantes qui renvoient à la motivation « Saint Jean » (Alinei, 1984 : 92-97), importante aussi pour certaines désignations examinées dans la présente contribution.
- 4 Le thym et le serpolet ne figurent pas dans l'inventaire des formes étudiées dans le cadre de l'*ALE* et de l'*ALiR* (dont le dernier volume en cours de préparation est consacré à la phytonymie⁴), alors que certaines aires linguistiques montrent qu'il est possible de trouver des noms renvoyant à des représentations liées à des usages et à des croyances cohérentes avec la vision magico-religieuse du monde des plantes⁵.

2. Le corpus analysé

- 5 La présente étude, basée sur un travail que nous avons mené sur les désignations gallo-romanes de plusieurs plantes aromatiques (Gallien-Guedy, 2022), se concentre sur les phytonymes relatifs au thym (*Thymus vulgaris* L.) et au serpolet (*Thymus serpyllum* L.), deux plantes très proches, presque indissociables, pour lesquelles la diversité dialectale est particulièrement importante dans le corpus examiné. Elles appartiennent au même genre *Thymus* et se distinguent seulement par quelques critères morphologiques et médicaux : le serpolet, qui possède des feuilles légèrement plus grandes, des fleurs un peu plus roses et des tiges plus rampantes (Brosse, 1990 : 300), a des propriétés médicinales un peu moins puissantes que celles du thym (Larousse, 2001 : 276).
- 6 La proximité entre les deux plantes et la similarité de leurs désignations font aussi émerger la problématique de la structure des classements botaniques populaires et permettent de réfléchir sur la différence entre taxinomies scientifiques et taxinomies populaires. Dans ce cadre, notre étude cherche donc à savoir, par l'analyse de la motivation, comment une communauté linguistique transfère dans le lexique sa vision de la réalité.
- 7 La carte ci-dessous, basée sur les données des enquêtes réalisées dans le cadre de l'*Atlas linguistique de la France (ALF)* et réalisée à l'aide de l'outil ShinyDialect⁶, montre que dans la majorité du domaine gallo-roman, les locuteurs, à cheval entre le XIX^e et le XX^e siècle, nommaient les deux plantes différemment. Cependant, dans plusieurs localités du centre-est et du sud-est ainsi qu'à l'extrême nord du domaine, ils les désignent de la même façon, par exemple au P. 829 (Clonas-sur-Varèze) en Isère dans lequel le locuteur emploie [s'erpule]' pour les deux plantes, ou encore au P. 897 (Le Cannet) dans les Alpes-Maritimes, où le terme utilisé est [frigul'eto].

Figure 1. – Lemmes similaires et différents pour le thym et le serpolet dans l'ALF (C. 1301 et 1222).



Carte réalisée par É. Gallien-Guedy avec le logiciel ShinyDialect.

- 8 Ainsi, les deux plantes sont la plupart du temps nommées différemment, mais parfois elles sont désignées par le même lemme. Ce dernier cas de figure émerge dans les zones géographiques où le thym pousse abondamment, à savoir la région méditerranéenne et le centre du domaine gallo-roman au niveau du Massif Central, à côté du serpolet présent pour sa part dans l'ensemble du domaine. Ainsi, si les locuteurs trouvent les deux végétaux dans leur environnement, ils les utilisent certainement davantage par rapport à d'autres populations vivant plus au nord (par exemple dans le Nord-Pas-de-Calais ou la Wallonie) et se servant moins des deux plantes. Les communautés des régions méridionales ont certainement observé que thym et serpolet ont les mêmes propriétés et qu'ils peuvent ainsi être utilisés aussi bien en cuisine qu'en médecine populaire pour les mêmes emplois, ce qui les porte sans doute à créer les mêmes désignations. En revanche, dans les zones où les deux plantes sont moins présentes, dans l'extrême nord de l'aire, en Wallonie, en Normandie ou encore le long de la Loire, les dénominations sont différentes et sont probablement le fruit des effets du contact avec la langue française certainement déjà bien implantée à l'époque même en zone rurale.
- 9 Ce point de vue « utilitariste » des classifications populaires, qui repose sur l'observation que les locuteurs nomment les plantes selon le biotope où ils vivent, leur mode de vie et l'usage qu'ils font des plantes, est souligné par Friedberg (1997 ; 1999 ; 2005). Cette approche diverge de celle des « intellectualistes », courant mené notamment par Brent Berlin (Brown, 2000 : 67), selon lequel la façon de nommer et classer les plantes se fonde sur des universaux, communs à toutes les cultures, indépendamment de l'utilisation des végétaux par l'homme (2000 : 67). D'après Berlin (1972 ; 1992), tous les êtres humains possèdent des facultés universelles leur permettant de classer les objets qui les entourent, dont les plantes, ce qui engendrerait des classifications et des nomenclatures relativement uniformes.
- 10 Ces questions seront examinées en tenant compte d'un corpus qui se compose de données atlantographiques, issues principalement de l'ALF (C. 1301 et 1222), mais aussi des atlas régionaux de France de l'aire occitane, étant donné que les plantes étudiées sont plutôt d'aire méditerranéenne : l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne* (ALG, C. 85), du *Languedoc occidental* (ALLOc, C. 112 et 113), du *Languedoc oriental* (ALLOr, C. 148 et 149), du *Massif Central* (ALMC, C. 134) et de *la Provence* (ALP, C. 228 et 229). Toutefois, pour avoir un regard plus complet sur la distribution des types lexicaux et des motivations relatives, nous avons pris en compte également les données issues d'atlas couvrant des aires adjacentes au domaine gallo-roman, à savoir le domaine ibéro-roman, pour lequel nous avons utilisé l'*Atlas Lingüístic del Domini Català* (ALDC, vol. 5, C. 1101) ainsi que le *Petit Atlas Lingüístic del Domini Català* (PALDC, vol. 5, C. 723), et le domaine italo-roman, avec l'*Atlas linguistique et ethnographique du Piémont occidental* (ALEPO, vol. 1, C. 134).
- 11 À partir des données de l'ALF, nous avons réalisé des cartes motivationnelles de synthèse à l'aide de l'outil cartographique ShinyDialect que nous avons déjà mentionné. Les autres cartes, réalisées à partir des données des atlas régionaux, ont été conçues manuellement⁸.

3. Classement motivationnel des données

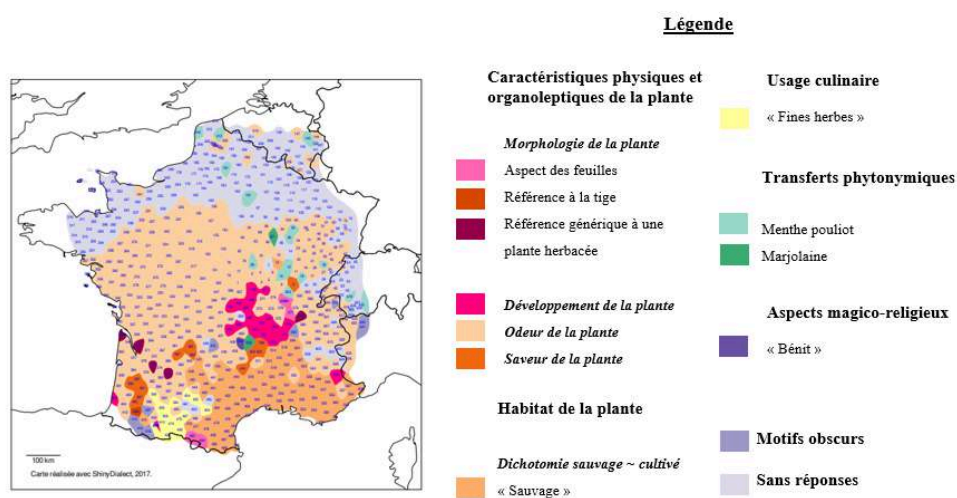
- 12 Les données atlantographiques ont permis d'établir un classement motivationnel des formes en tenant compte des propriétés et des usages des plantes, de la relation avec d'autres végétaux, ainsi que des croyances. Les catégories que nous avons identifiées sont les suivantes : 1) caractéristiques physiques et organoleptiques des plantes dont leur morphologie, leur développement, leur odeur et leur saveur ; 2) habitat ; 3) propriétés médicinales ; 4) comestibilité ; 5) transferts phytonymiques ; 6) usages réels ou supposés ; 7) aspects magico-religieux.
- 13 Il faut préciser que la plupart des motivations qui émergent dans les désignations analysées étaient sans doute, au moment des enquêtes et encore aujourd'hui, opaques pour la plupart des locuteurs : il s'agit de celles que l'on pourrait appeler motivations « perdues⁹ », qui ne sont identifiables qu'avec l'analyse étymologique. D'autres dénominations en revanche révèlent un *motif* transparent, c'est-à-dire directement perceptible par les locuteurs.

3.1. Caractéristiques physiques et organoleptiques des plantes

3.1.1. Morphologie

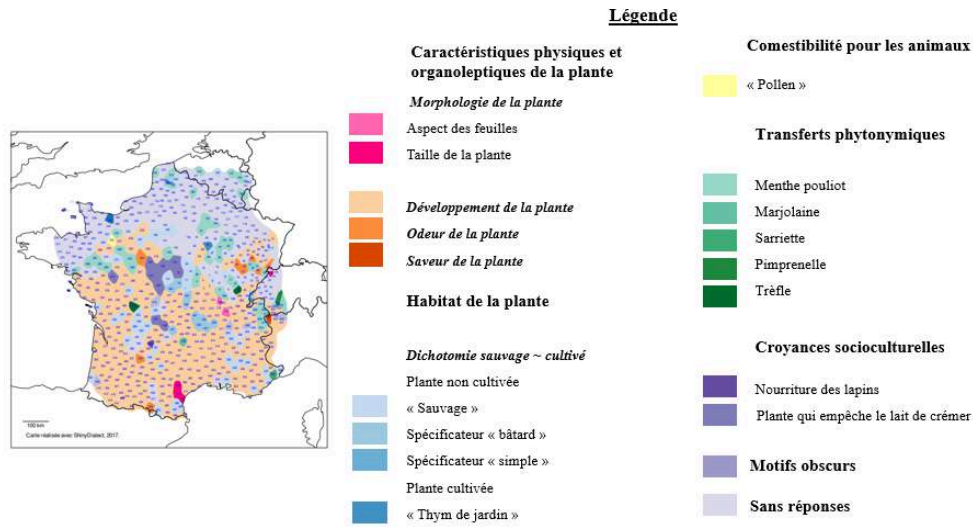
- 14 Plusieurs dénominations dialectales de notre corpus sont motivées par l'aspect des feuilles, un type de représentation récurrent en phytonymie (Guiraud, [1967] 1986) car cette partie de la plante est un élément directement visible par l'être humain (Séguy, 1953 : § 648).
- 15 Certaines formes dialectales, que l'on observe dans les départements de l'Ain et de la Saône-et-Loire pour nos deux plantes, mais aussi en Ariège, dans le Gers et le Tarn exclusivement pour le thym (cartes 1 et 2), possèdent un radical [friz-] (ou variantes : ([frez-], [frið-]), telles que la réponse [frizule], qui paraissent renvoyer aux feuilles frisées du thym (FEW 3, 465b).

Carte 1. – Carte motivationnelle des désignations du thym, ALF (C. 1301).



Carte réalisée par É. Gallien-Guedy avec le logiciel ShinyDialect.

Carte 2. – Carte motivationnelle des désignations du serpolet, ALF (C. 1222).

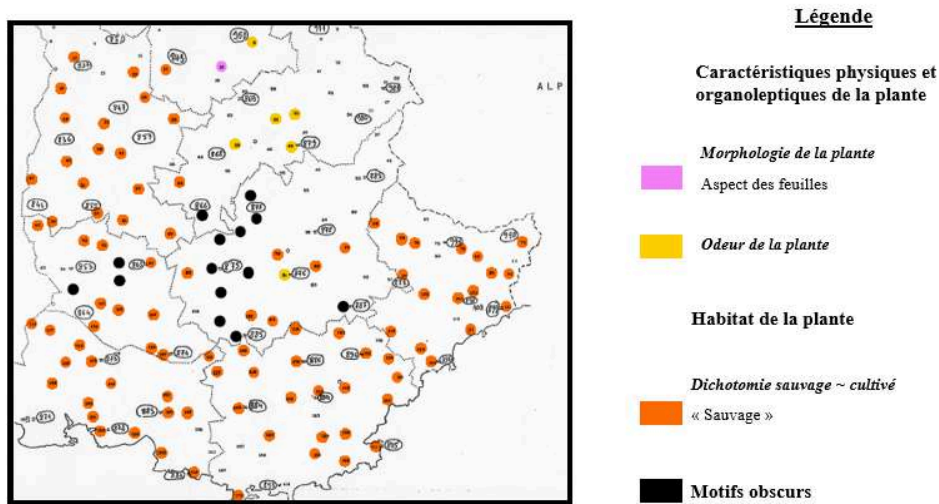


Carte réalisée par É. Gallien-Guedy avec le logiciel ShinyDialect.

- 16 L'étymon de ces formes n'est pas clair, car il pourrait être issu du latin *FERICŪLA, provenant à son tour de FERUS « sauvage », qui aurait permis de nommer d'autres espèces végétales mais aussi des animaux sauvages (FEW 3, 465a). Toutefois, selon Veny (PALDC, C. 723), d'autres possibilités étymologiques sont à prendre en compte. Cet auteur pense au latin FILICULA « fougère », ce qui est acceptable phonétiquement mais qui n'est pas complètement satisfaisant du point de vue sémantique. Veny (PALDC, C. 723) évoque aussi l'étymon *FERRICŪLA avec une vibrante géminée, qui est plus difficile à admettre car la sonnante de variantes telles que *fari-* ou *fri-* ne provient probablement pas d'une double consonne originelle. Cet auteur mentionne encore qu'il pourrait s'agir d'un dérivé de **frigrolar*, semblable à l'occitan *ferigolar*, venant de *FRAGRORARE, lui-même dérivé de FRAGARE « exhale, sentir ». Cette dernière piste serait cohérente d'un point de vue motivationnel avec la majorité des réponses que nous avons étudiées, car d'autres étymons comme THYMUM lui-même signifie « avoir une odeur » (voir § 3.1.3.). Pour cette étude, nous avons choisi de prendre en compte la première hypothèse étymologique, attestée par le FEW, qui nous semble moins ambiguë tant sur le plan phonétique que sémantique.
- 17 La majorité des formes dialectales qui proviendraient de *FERICŪLA — que nous analyserons aussi dans la classe motivationnelle de l'habitat de la plante si nous tenons compte du sens de FERUS mentionné plus haut — sont constituées d'une consonne plosive bilabiale [b] ou d'une plosive vélaire [g] à la place de la fricative alvéolaire [z], ce qui donne des séquences telles que [frig-] ou [frib-]. Cette situation laisse penser que les formes en [friz-] peuvent être interprétées comme une remotivation des formes majoritaires (dont le motif originel est sans doute la caractéristique sauvage de la plante), basée sur le verbe *friser* et renvoyant donc à l'aspect des feuilles, qui semblent frisées.
- 18 L'aspect pointu des feuilles se retrouve dans la forme [aspi], issue du latin SPĪCA « épi » (Ernout & Meillet, 2001, sous *spīca*), que l'on observe pour le thym dans le sud de l'Isère (carte 3). Il semble que ce terme pourrait également renvoyer à la lavande

(*Lavandula* sp.), qui est une plante labiée comme le thym, et qui est souvent désignée dans le sud du domaine gallo-roman par des termes tels que *espi*, *espic*, *aspic* et d'autres continuateurs de la base latine *SPICA* (Mistral, 1979 [1878], sous *espi* ; FEW 12, 174a-b). Ce transfert phytonymique n'est pas complètement clair mais il pourrait être fondé sur une certaine ressemblance entre les deux végétaux, notamment leur forme d'épi, mais aussi sur le fait qu'ils sont tous deux parfumés.

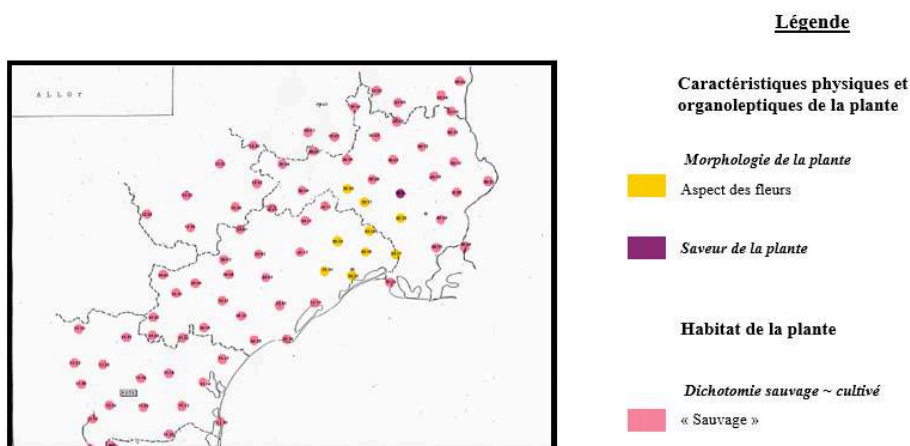
Carte 3. – Carte motivationnelle des désignations du thym, ALP (C. 228).



Carte réalisée par É. Gallien-Guedy avec le logiciel PDF Adobe Acrobat Reader.

- 19 D'autres désignations du thym paraissent basées sur l'aspect des fleurs. Le thym est une plante bilabiée possédant des petites fleurs en forme de lèvres, une caractéristique qui se retrouve dans le type lexical *poto*, relevé en aire occitane dans l'Hérault et le Gard (carte 4), qui, selon Mistral (1979 [1878], sous *poto*), signifie « lèvres » (voir FEW 9, 259b où l'entrée est la racine **pott-* « grosse lèvre »).

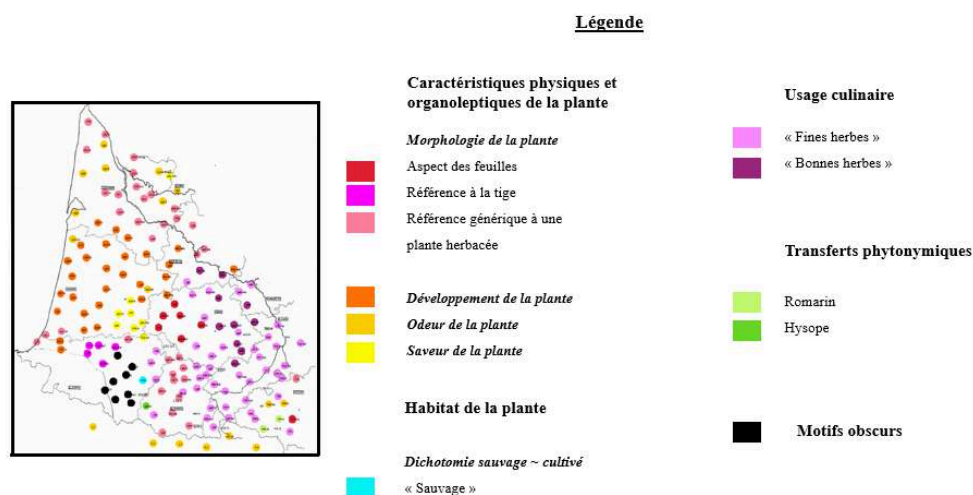
Carte 4. – Carte motivationnelle des désignations du thym, ALLOr (C. 149).



Carte réalisée par É. Gallien-Guedy avec le logiciel PDF Adobe Acrobat Reader.

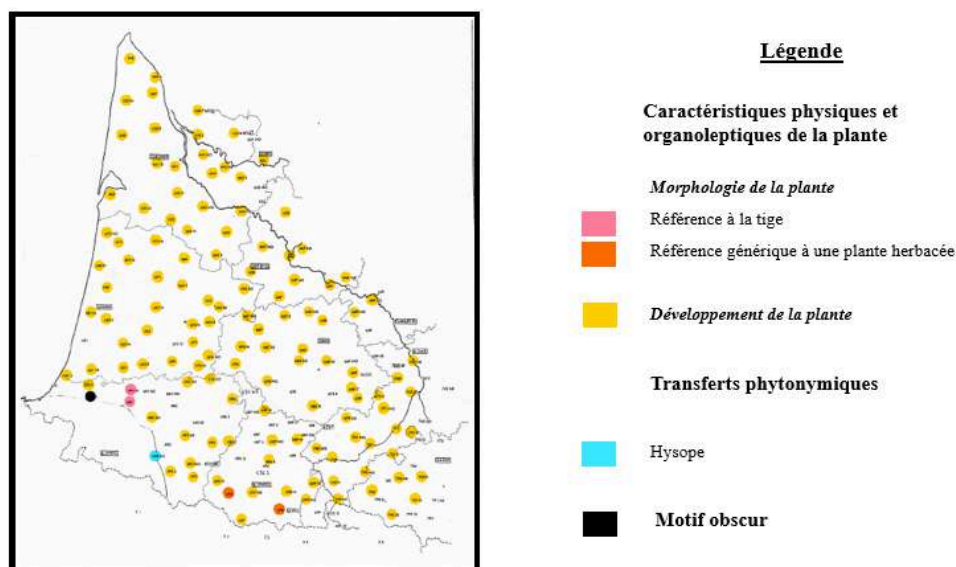
- 20 Bien que la motivation reste cachée dans l'étymon éloigné, la référence générique à la tige du végétal émerge dans la désignation [branu], issue du gaulois *brinos « tige » (FEW 1, 528b), présente dans le domaine gascon pour le thym (cartes 1 et 5) et le serpolet (carte 6). Séguy (1953 : § 743) avait remarqué en effet que la tige est un élément qui suffit parfois à désigner une plante par cette partie.

Carte 5. – Carte motivationnelle des désignations du thym, ALG (C. 85).



Carte réalisée par É. Gallien-Guedy avec le logiciel PDF Adobe Acrobat Reader.

Carte 6. – Carte motivationnelle des désignations du serpolet, ALG (C. 85).

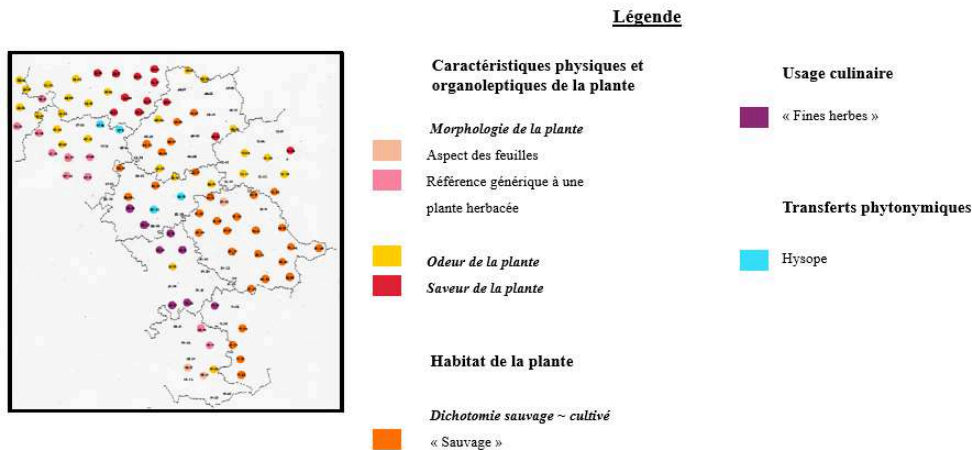


Carte réalisée par É. Gallien-Guedy avec le logiciel PDF Adobe Acrobat Reader.

- 21 Les dénominations qui se réfèrent à des images très générales comme le fait d'être une plante herbacée ou d'être de petite taille sont fréquentes.
- 22 Les formes continuatrices du latin HERBA « herbe » possédant souvent un suffixe rattaché au diminutif -ITTUS, sont attestées pour les deux plantes dans le domaine gascon, où elles sont disséminées le long du fleuve de la Garonne ainsi que dans les

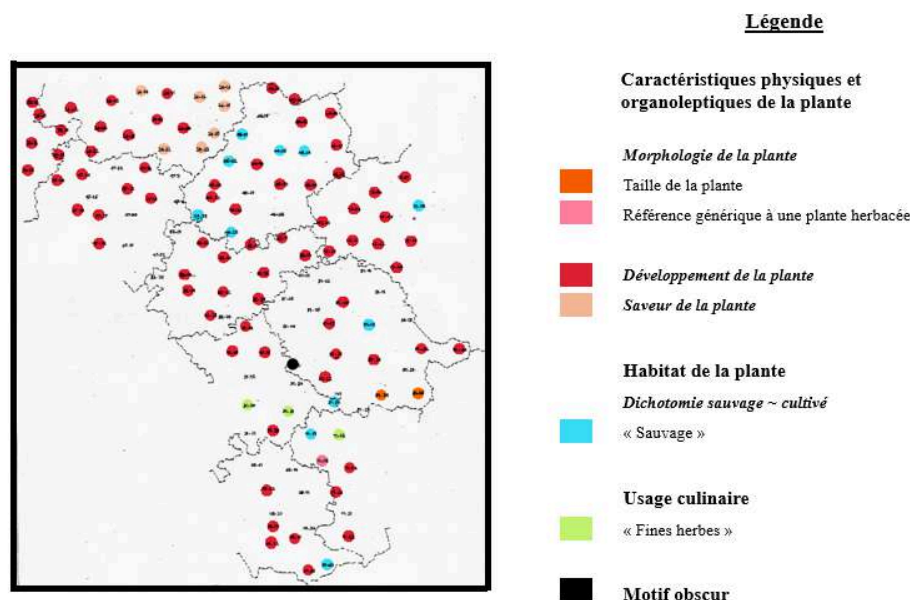
Hautes-Pyrénées, la Gironde, le Lot-et-Garonne et l'Aude (cartes 1, 5, 7 et 8). Ces formes sont très générales et désignent de nombreuses plantes. Par exemple, Mistral (1979 [1878]) sous *erbetto*, référence ce terme pour désigner une herbe en général, mais aussi la poirée, l'oseille ou le persil. Ces formes générales semblent renvoyer à une vision particulière des végétaux selon laquelle les locuteurs percevaient les plantes dans leur globalité, en tant qu'herbes de façon générale, par opposition aux arbustes et aux arbres.

Carte 7. – Carte motivationnelle des désignations du thym, ALLOc (C. 113).



Carte réalisée par É. Gallien-Guedy avec le logiciel PDF Adobe Acrobat Reader.

Carte 8. – Carte motivationnelle des désignations du serpolet, ALLOc (C. 112).

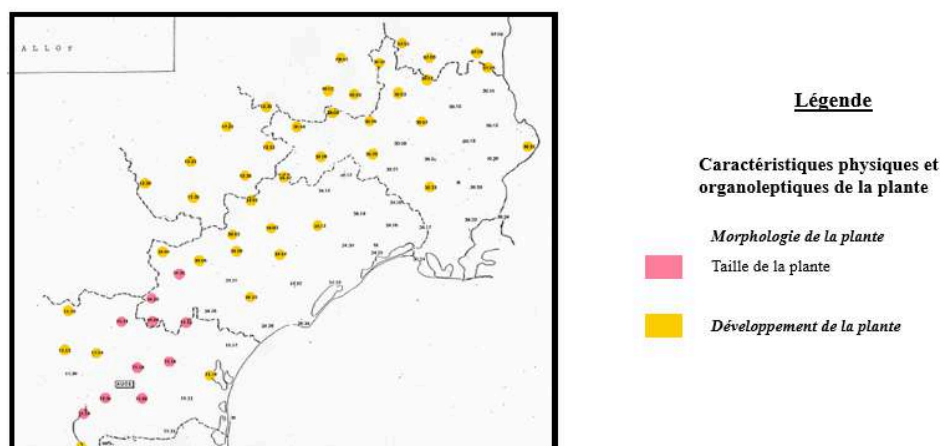


Carte réalisée par É. Gallien-Guedy avec le logiciel PDF Adobe Acrobat Reader.

- 23 La taille est plutôt présente pour le serpolet, pour lequel les atlas documentent des formes rattachées au latin *mīnūtus* « tout petit », dérivées par une suffixation diminutive avec *-ītus* qui accentue l'image de « petite plante ». Le domaine occitan

livre des réponses liées à cette idée dans l'Hérault, l'Aude (cartes 2 et 9) et le Tarn (carte 8), mais également en Suisse (carte 2) sous une formation différente, *petit pouliot*, qui malgré le terme *pouliot* qui renvoie généralement à une autre plante, la menthe-pouliot, dans ce cas désigne bien le serpolet. Cette dénomination peut donc aussi être traitée comme un transfert phytonymique, c'est-à-dire que le locuteur nomme le serpolet avec le nom d'une autre plante. Ici, la menthe-pouliot est proche du serpolet de par ses propriétés morphologiques : elle fait partie également des Lamiacées, et possède des feuilles et fleurs qui, à notre avis, pourraient ressembler à celles du serpolet. Nous verrons d'autres désignations rattachées à ce type de motivation dans le § 3.5.

Carte 9. – Carte motivationnelle des désignations du serpolet, *ALLOr* (C. 148).



Carte réalisée par É. Gallien-Guedy avec le logiciel PDF Adobe Acrobat Reader.

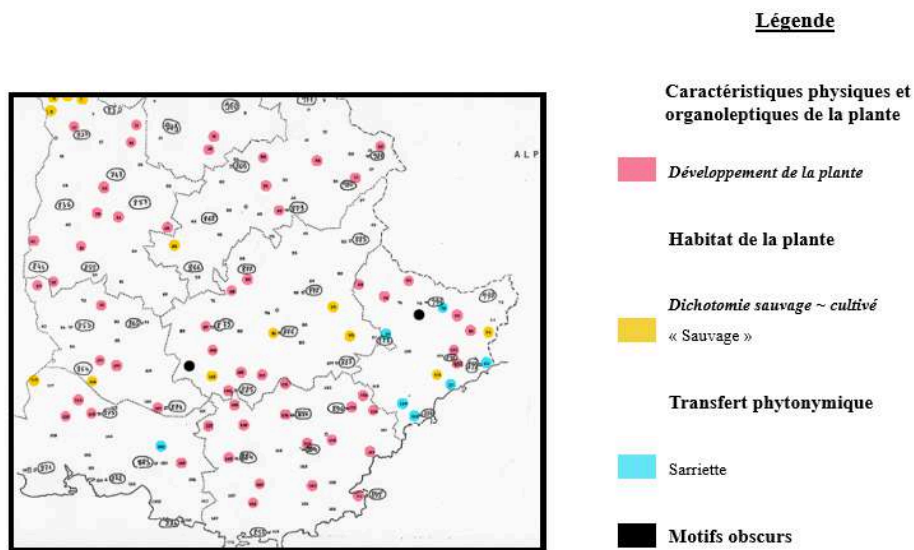
- 24 L'idée de petitesse est peut-être transmise aussi par [piθe] *pisé*, attestée dans l'*ALF* (carte 2) en Savoie en domaine francoprovençal, bien que le *FEW* (21, 138a) la répertorie parmi les formes étymologiquement obscures. En effet, Viret (2021, sous *serpolet*) indique une forme proche, *puse*, qui signifie « petite pousse d'herbe », qui fait sans doute référence à la petite taille de ce végétal et qui pourrait être comparée avec celle de l'*ALF*.

3.1.2. Développement

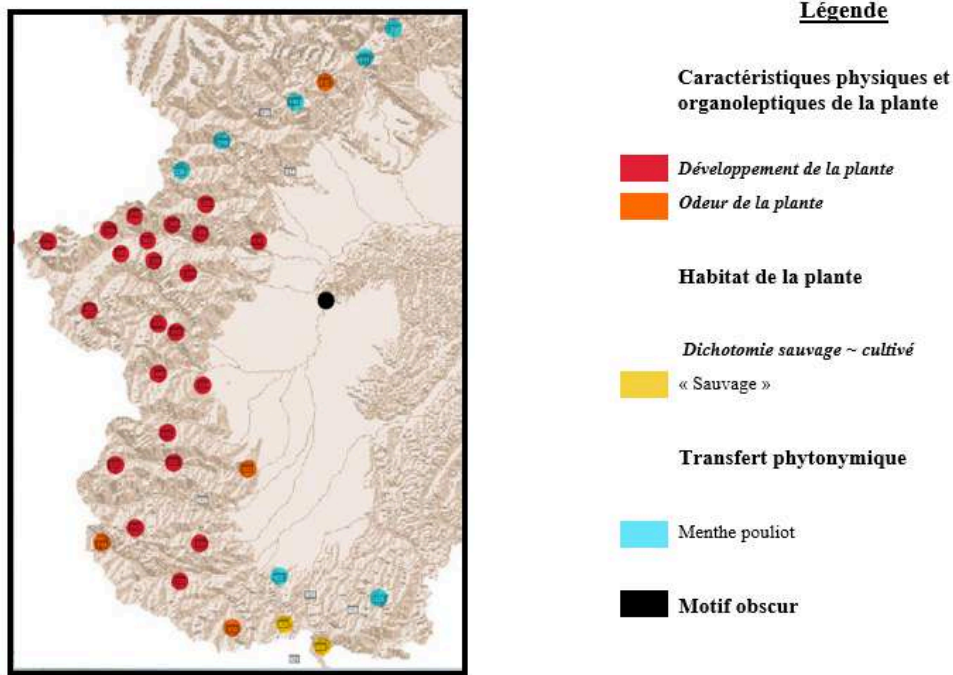
- 25 L'image du développement des plantes, et notamment leur position par rapport au sol, est à la base des désignations dialectales issues du latin *SĒRPŪLLŪM*, qui vient du grec ἔρπυλλος, de ἔρπω « ramper » (Chantraine, 1968-1970, sous ἔρπω), car le serpolet et le thym sont des végétaux qui se développent au sol, en rampant. Nous avons choisi dans notre analyse d'utiliser la forme latine *SĒRPŪLLŪM* en tant que lemme, car il s'agit de la plus fréquemment attestée¹⁰.
- 26 L'idée de « ramper » transmise par cette base étymologique est beaucoup plus présente dans les dénominations du serpolet que du thym : pour le premier, les désignations rattachées à cette base sont majoritaires dans toute l'aire gallo-romane excepté les régions les plus septentrionales, ainsi que dans l'aire piémontaise (cartes 2, 6, 8, 9, 10 et 11). Pour le second, les aboutissements de cet étymon figurent dans une zone compacte au centre du domaine gallo-roman comprenant la Saône-et-Loire, l'Allier, le

Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, la Loire, le Rhône et l'Isère (carte 1). Le Massif Central est une frontière forte entre les dialectes occitans au sud et les dialectes oïliques au nord : ainsi, ce système montagneux sépare principalement les formes dialectales issues du latin *FERICŪLA de celles qui continuent le latin THYMUM. Cette représentation du développement de la plante est aussi visible dans des localités périphériques du domaine gallo-roman, en Gascogne ainsi que dans les Alpes-de-Haute-Provence (cartes 1 et 5). Carrera (2022 : 127, 131) précise et confirme nos données car dans le Val d'Aran, îlot occitan des Pyrénées catalanes, les aboutissements de SĒRPŪLLŪM sont absents pour le thym (comme dans le sud de l'aire gasconne), mais se trouvent en revanche au nord-ouest de la région pour le serpolet, ce qui montre une continuité avec ce qui est attesté dans l'ALF et l'ALG dans le sud de la Gascogne.

Carte 10. – Carte motivationnelle des désignations du serpolet, ALP (C. 229).



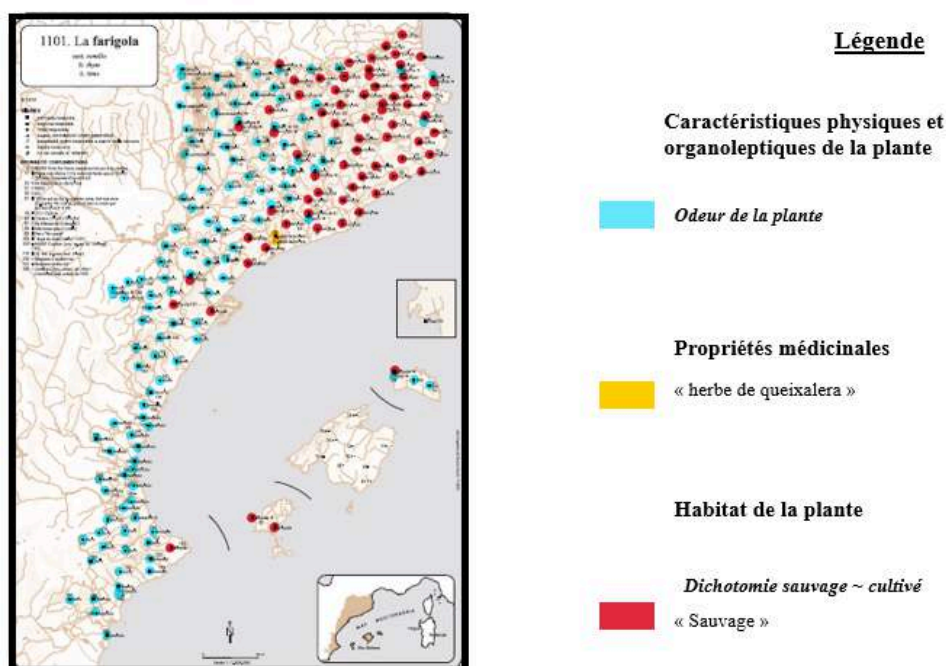
Carte réalisée par É. Gallien-Guedy avec le logiciel PDF Adobe Acrobat Reader.

Carte 11. – Carte motivationnelle des désignations du serpolet, *ALEPO* (C. 134).

Carte réalisée par É. Gallien-Guedy avec le logiciel PDF Adobe Acrobat Reader.

3.1.3. Odeur

- 27 La propriété organoleptique de l'odeur des plantes émerge des formes renvoyant à l'étymon latin *THYMUM*, issu à son tour du grec *θύμον*, *θύω* « être odorant » (Ernout & Meillet, 2001, sous *thymum*). Ces formes dialectales sont majoritaires pour le thym dans tout le domaine gallo-roman (carte 1) : elles sont visibles dans une vaste zone de l'ouest de l'aire, de la Loire-Atlantique jusqu'à la Gascogne, ainsi qu'à l'est dans les Vosges et le Jura. En domaine francoprovençal, l'aire de diffusion est compacte en Isère, Savoie et Haute-Savoie, dans la vallée d'Aoste en Italie et dans le Valais en Suisse. De multiples petites aires sont éparses dans le domaine occitan, ainsi que dans le Nord-Pas-de-Calais et en Wallonie. Ce *motif*, qui n'est plus identifiable par les locuteurs, est également bien diffusé en domaine ibéro-roman, dans l'ouest et le sud de l'aire catalane et dans la partie de la communauté de Valence couverte par l'ALDC (carte 12). Pour le serpolet, ces formes sont bien moins diffuses : elles se situent dans l'Ariège et le Lot-et-Garonne principalement (carte 2), ainsi que dans quelques localités piémontaises (carte 11).

Carte 12. – Carte motivationnelle des désignations du thym, *ALDC* (C. 1101).

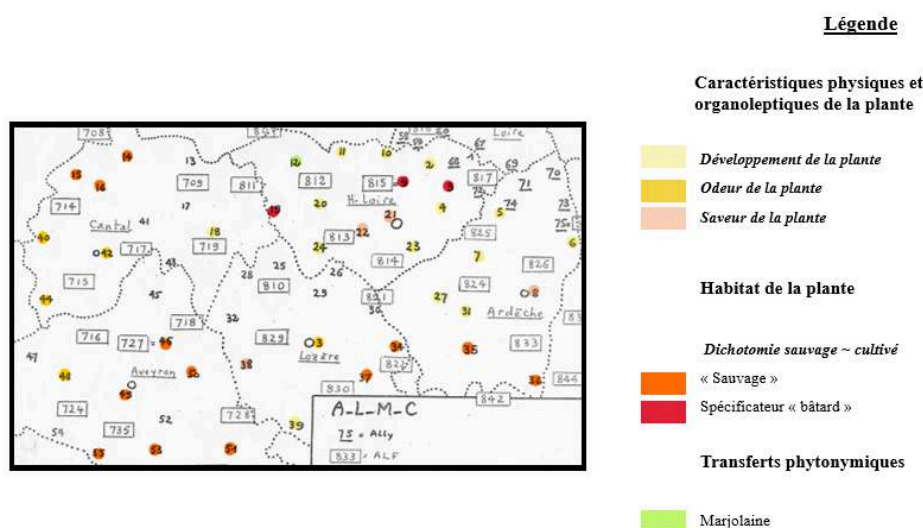
Carte réalisée par É. Gallien-Guedy avec le logiciel PDF Adobe Acrobat Reader.

- 28 L'odeur dégagée par ces deux plantes aromatiques est perçue par les locuteurs comme agréable, comme en témoigne la dénomination dialectale, cette fois transparente, [sātibõ] « (qui) sent bon », attestée localement au nord-est du domaine gallo-roman (Haute-Saône, Doubs, Jura, Belfort) pour les deux végétaux (cartes 1 et 2).
- 29 Le corpus relatif au serpolet fait apparaître deux autres formations qui renvoient à l'image d'odeur agréable. La première, attestée dans le Loir-et-Cher (carte 2), est [bo:m], rattachée au latin *BALSAMUM*, à son tour du grec *βάλσαμον* qui signifie « baumier », d'où « baume, huile odorante qui en est tirée » (Chantraine, 1968-1970, sous *βάλσαμον*). Quant à la seconde, il s'agit de la formation complexe [pti sitrõ dʒa:rm] « petit citron de charme », observée en Haute-Saône (carte 2), qui peut contenir le motif de l'odeur, certainement par l'idée de l'odeur d'agrumes du serpolet, rappelant celle du citron : en effet, certaines variétés de *Thymus* ont une odeur similaire à celle de l'agrumes, comme le *Thymus citriodorus*, appelé *thym citron* d'après Rolland (1912, vol. 9 : 29). Cet auteur (1912, vol. 9 : 32) atteste également dans l'aire franc-comtoise le nom *citron sauvage* toujours pour le serpolet, et l'image revient aussi en domaine francoprovençal de Suisse avec l'appellation *petit citron* pour la même plante.
- 30 La motivation de la bonne odeur est généralement peu présente dans les phytonymes ; souvent, lorsque le motif de l'odorat émerge, il s'agit de dénominations basées sur la mauvaise odeur, ce que souligne Signorini (2005, 374-382). Toutefois, d'autres plantes aromatiques telles que la sauge possèdent des noms qui font référence à l'odeur agréable (Gallien-Guedy, 2022). La sauge est parfois désignée par le nom *baume*, que l'on retrouve aussi pour le serpolet, dans la Vienne, la Haute-Vienne et la Charente, d'après l'*ALF* (C. 1195).

3.1.4. Saveur

- 31 La saveur des plantes semble être le motif des désignations continuatrices du latin PIPER, issu du grec *πέπερι* (André, 2010 : 200), provenant à son tour du sanskrit *pippali* « grain de poivre », selon Ernout & Meillet (2001, sous *piper*). Les formes dialectales de notre corpus rattachées à cette base latine sont constituées de divers suffixes : certaines dénominations sont formées avec -ITTUS, telles que [p'əbərɪnɔtə], d'autres avec -ĪNUS comme [p'eberinə], certaines encore avec -ĪLLUS, comme [p'ebrɪlo], enfin quelques-unes sont suffixées avec -ATA, telles que [pebr'a:da]. Le goût poivré légèrement piquant du thym et du serpolet a pu engendrer ce type de désignations, attesté pour le thym dans plusieurs zones éparses en aire occitane (carte 1) : dans les Landes, en Dordogne, en Corrèze et dans le Lot, ainsi qu'au centre de l'aire gallo-romane dans la Haute-Loire. Pour le serpolet, elle se trouve de manière compacte en Dordogne (carte 8), puis en Ardèche, Haute-Loire et Lozère (carte 13).

Carte 13. – Carte motivationnelle des désignations du serpolet, ALMC (C. 134).



Carte réalisée par É. Gallien-Guedy avec le logiciel PDF Adobe Acrobat Reader.

- 32 La saveur piquante du thym pourrait aussi être la base des désignations [pimã] et [pim'et], qui font référence au piment, et que l'on retrouve respectivement en Saône-et-Loire (carte 1) et dans l'ALLOc (carte 7) en Aveyron.
- 33 Une autre désignation dialectale du serpolet, [ɛrb o vər'egro], attestée dans le val d'Aoste en Italie (carte 2), fait ressortir également cette image du goût prononcé de la plante, puisque *veregro* dans ces variétés dialectales signifie « vinaigre »¹¹.

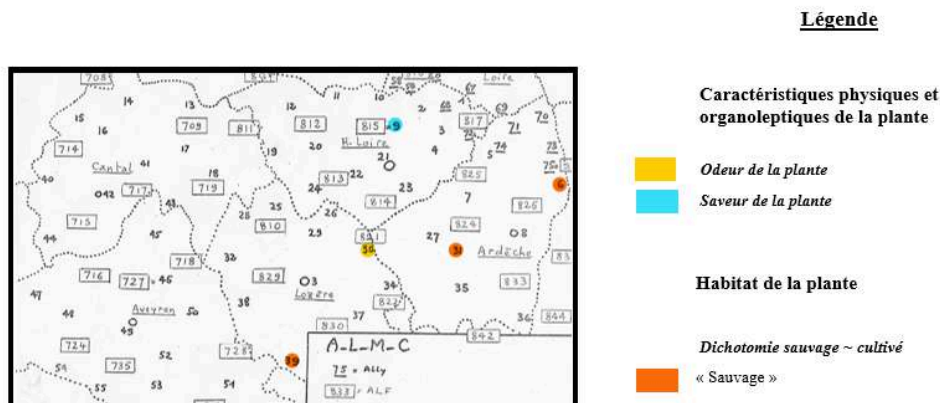
3.2. Habitat

- 34 L'habitat des plantes, et plus précisément l'aspect sauvage, est le motif qui émerge dans les désignations dialectales issues du latin *FERICŪLA, étymon déjà mentionné précédemment, qui ne possèdent pas le radical [friz-] ou variantes, pour lesquelles le motif est celui de la morphologie de la plante, et notamment des feuilles frisées (voir § 3.1.1). En ce qui concerne le thym, les aboutissements sont composés de divers

suffixes : certaines formes sont suffixées avec -ŪLUS (et variantes) comme [ferig'ulo], et quelques dénominations parmi ces formations présentent le rhotacisme de la consonne latérale [l] : c'est le cas par exemple de [farig'uro]. D'autres, moins nombreuses, sont élargies avec -ITTUS, comme dans [frigul'eto], qui comportent « une nuance hypocoristique, gentille et caressante » comme le précise Alibert (1966 : 34).

- 35 Ce motif se trouve attesté dans une vaste zone de l'aire occitane, excepté le domaine gascon (carte 1) ; il se trouve donc très peu dans l'ALG (carte 5), mais il est assez bien représenté dans l'ALLOc (carte 7), l'ALLOr (carte 4), l'ALMC (carte 14) et l'ALP (carte 3), atlas qui couvrent tous quatre le centre et l'est de l'aire occitane, ce qui corrobore les données de l'ALF. Dans l'aire catalane, la représentation de la plante sauvage est attestée au centre et à l'est de la Catalogne sur toute la façade méditerranéenne, ainsi que dans quelques localités plus au sud dans la communauté valencienne et les îles Baléares où le motif de l'odeur est majoritaire (ALDC, carte 12). Ainsi, cet atlas révèle une continuité de la motivation « sauvage » entre le domaine gallo-roman (au niveau des Pyrénées-Orientales) et ibéro-roman (au nord-est de la Catalogne).

Carte 14. – Carte motivationnelle des désignations du thym, ALMC (C. 134).



Carte réalisée par É. Gallien-Guedy avec le logiciel PDF Adobe Acrobat Reader.

- 36 Les aboutissements de *FERICŪLA avec les diverses suffixations mentionnées précédemment se retrouvent aussi dans les désignations du serpolet, mais de façon beaucoup plus dispersée, moins compacte, dans la moitié méridionale du domaine gallo-roman, excepté le domaine gascon dans ce cas aussi (cartes 2, 8, 10 et 13). Au sud du Piémont, du côté italien, ces formes sont également présentes, mais de façon isolée à seulement deux reprises (carte 11).
- 37 L'image de la plante sauvage se trouve aussi dans la forme [pimã sŏvɛ:ʒ], visible pour le thym en Côte-d'Or (carte 1). La présence du spécificateur *sauvage* dans cette désignation permet d'accentuer cette caractéristique de la plante ; il nous semble révélateur d'une dichotomie entre plante sauvage et plante cultivée, le serpolet étant considéré comme une variété sauvage du thym.
- 38 Pour le serpolet, les constructions formées de la même façon, c'est-à-dire à l'aide d'un terme générique et d'un spécificateur marquant cette idée de « *sauvage* » sont beaucoup plus nombreuses que pour le thym. La forme *farigoule sauvage*, qui se trouve attestée en Ariège (carte 2) et dans le Cantal (carte 13), pourrait être une remotivation, étant donné que l'idée de « sauvage » est déjà présente dans le seul mot *farigoule*, si l'on tient compte

de l'hypothèse étymologique proposée par le FEW (3, 465a). Or, cette motivation est très certainement devenue opaque pour les locuteurs qui ont eu besoin de remotiver la forme en ajoutant à nouveau la notion de « sauvage ». Le même cas de remotivation peut être observé dans la désignation [fargul'etə buʃ'asə], attestée dans la Drôme (carte 10), la deuxième partie de la construction étant issue du germanique *bosk- « bois » (FEW 15/1, 192b), rappelant encore une fois l'idée de « sauvage ».

- 39 Le spécificateur *sauvage* se trouve également, dans les désignations du serpolet, précédé des termes génériques *thym* (la carte 2 l'atteste dans plusieurs départements : Charente, Cher, Creuse, Dordogne, Eure-et-Loir, Haute-Vienne, Nièvre, Pas-de-Calais, Sarthe, Seine, Vienne et Yonne), *serpolet* (Landes), *baume* (Saône-et-Loire), *pouliot* (Côte-d'Or, Pas-de-Calais, Belgique) et *marjolaine* (Aube).
- 40 Le motif de la plante sauvage pour les dénominations du serpolet est visible enfin à travers les constructions formées à l'aide de deux autres modificateurs : *bâtard* et *simple*. Le premier se trouve associé quelques fois au terme générique *serpolet* pour former la désignation *serpolet bâtard*, attestée dans l'Allier, le Puy-de-Dôme, la Loire, le Rhône (carte 2) et la Haute-Loire (carte 13). Nous l'observons également précédé du nom *thym*, dans l'Allier et le Cher (carte 2), de *farigoule* dans le Cantal (carte 2) ou encore de *poivrade* en Haute-Loire (carte 13), ce qui donne la construction *poivrade bâtarde*. Le second spécificateur, *simple*, est associé à *serpolet* et forme la construction *serpolet simple* que l'on trouve dans l'Aube (carte 2). Ce terme nous semble évoquer cette notion de « sauvage » par la représentation de la plante non cultivée, qui serait donc *simple*, même s'il véhicule cette image de façon moins évidente que les termes *sauvage* ou *bâtard*.
- 41 La dichotomie entre plante sauvage et cultivée semble donc s'orienter davantage du côté de la plante sauvage, ce qui ne semble pas étrange étant donné que cette motivation est présente principalement dans les désignations du serpolet, qui, comme nous l'avons déjà précisé, est considéré comme une variété sauvage du thym, lui-même considéré plutôt comme cultivé. La représentation de la plante cultivée émerge toutefois dans le Calvados (carte 2), mais pour le serpolet, à travers la désignation dialectale *thym de coti*, qui pourrait être rapprochée de *thym de courtil* « thym de jardin » : dans la zone où cette forme est attestée, *courtil* est le mot employé pour désigner le jardin (Brun-Trigaud *et al.*, 2005 : 37).
- 42 Une dernière forme pourrait être motivée par l'habitat de la plante, mais il s'agit dans ce cas seulement d'une hypothèse. La désignation [p'imbu], attestée en domaine gascon pour le thym (carte 1) est étymologiquement obscure selon le FEW (21, 138a). Mais il est possible qu'un lien existe entre cette forme dialectale et le toponyme *Pimbo*, commune landaise, qui est considéré par Sorbets (1886 : 340) comme un aboutissant du latin PENDULUM, en référence à la position de ce village au sommet d'une colline. On peut alors se demander si la réponse [p'imbu] trouvée dans notre corpus ne pourrait pas être un continuateur de cette base latine, et ainsi, le thym, qui est commun sur les sommets pyrénéens (Picot de Lapeyrouse, 1813 : 339), pourrait être nommé de cette façon en raison de son lieu de pousse. Toutefois, nous n'avons pas des données suffisantes sur lesquelles nous appuyer pour confirmer notre réflexion.

3.3. Propriétés médicinales

- 43 Dans les usages médicaux populaires, le thym est utilisé pour soigner divers maux. Dans l'Antiquité, Pline (*Hist. Nat.* XXI, 154-157) le recommande pour la toux, les maux de gorge, de l'estomac et du ventre, et précise que cette plante est efficace pour l'asthme, les retards de règles, les verrues, les brûlures et même l'anorexie, l'aliénation mentale et la mélancolie. La propriété emménagogue du thym est également mentionnée chez d'autres auteurs antiques comme Dioscoride (Christol, 2017 : 222). Cette plante est toujours reconnue aujourd'hui pour ses bienfaits antimicrobien, expectorant, stimulant, anti-inflammatoire, antispasmodique, antiseptique, emménagogue et purifiant (Bonet, 1993 ; Fleurentin, 2018 : 253).
- 44 Le motif des propriétés médicinales émerge pour le thym dans la désignation [ˈɛrβə kəʃəl'ɛrɛ] *herba queixalera* « herbe au mal de dents », attestée dans la province de Tarragone au sud de la Catalogne (carte 12). Plusieurs auteurs rapportent cette idée selon laquelle le thym soignerait les maux de dents : dans la médecine arabe, Ibn al Baytar (XIII^e siècle) précise que le thym soulage les maux de bouche et de gorge (Fleurentin, 2018 : 252), et Regnault (1774 : 498) ajoute que l'huile essentielle de la plante est efficace pour la douleur des caries, en introduisant un coton imbibé de cette huile dans la dent cariée pour estomper la douleur, ce qui est également évoqué chez Lieutaghi (1996 : 431). La motivation paraît donc claire, mais Veny (2015 : 204) précise que le thym est nommé ainsi « [...] *potser per la creença que cura el mal de queixal, si no és una confusió amb una altra espècie*¹² ». Effectivement, il existe une autre plante, la jusquiame noire (*Hyoscyamus niger* L.), qui est utilisée en médecine populaire en fumigation pour les douleurs dentaires et qui possède ce même nom *herba queixalera* (Olive, 1997 : 152). Celle-ci est aussi parfois appelée *herbe au mal de dents* (Cunningham, 1987 : 147).

3.4. Comestibilité

- 45 L'emploi des plantes dans l'alimentation est un motif récurrent dans notre corpus. Les désignations motivées par la comestibilité du thym sont majoritairement des séquences telles que *erbo fino* ou *erbo primo*, attestées au singulier comme au pluriel, en domaine gascon (cartes 1, 5 et 7). L'image de « fines herbes » est assez transparente, et ces formations mettent clairement en évidence le caractère aromatique du thym : cette plante est en effet un aromate apprécié depuis l'Antiquité (Fleurentin, 2018 : 252) et très utilisé dans la cuisine méridionale, à la fois pour les sauces, les viandes mais aussi les fruits et les légumes (Cazin, 1858 : 952 ; Lieutaghi, 1996 : 431). Cette représentation émerge également dans la dénomination [b'unoz 'ɛrbos] « bonnes herbes », visible en Gascogne (carte 5). Pour le serpolet, certaines de ces désignations sont similaires mais moins nombreuses : nous trouvons seulement [ˈɛrβoi f'inos] en Haute-Garonne et dans l'Aude, en aire occitane (carte 8).
- 46 Carrera (2022 : 132) précise nos données : dans le Val d'Aran, pour le thym, le nom *erba fina* semble être majoritaire dans toute la région, donc en continuité avec la Gascogne qui atteste ce type de formation au sud-est. Pour le serpolet, cette forme apparaît aussi, ce qui n'est presque pas le cas dans notre corpus. En revanche, d'autres appellations sont présentes dans le Val d'Aran à la fois pour le thym et le serpolet telles que le catalanisme *timonet* ou l'hispanisme *tomilho*, majoritairement au sud-ouest et à l'est de

cette région (2022 : 127 ; 131). On ne les trouve pas dans l'aire gallo-romane, mais seulement à quelques reprises dans certaines localités espagnoles prises en compte dans l'ALG (C. 85) : ces formes paraissent donc spécifiques au domaine catalan.

- 47 Le motif des fines herbes semble également transparaître dans la désignation [s'yprẽ], attestée pour les deux plantes en Isère (cartes 1 et 2). Même si cette forme est obscure sur le plan étymologique, la seconde partie de ce mot, *prin*, aurait le sens de « fin » selon Ravanat (1911, sous *prin*), et semblerait donc être issue du latin *PRIMUS* « fin » (FEW 9, 384a), cette idée de « fin » revenant déjà à plusieurs reprises dans nos données avec les désignations telles que *erbo primo*. Ce cas semble illustrer l'apport de la motivation sémantique à la reconstruction étymologique, cette dernière devant s'appuyer également sur la reconstruction du motif. Ici, l'étymologie obscure peut être élucidée, du moins partiellement, grâce à l'analyse motivationnelle.
- 48 L'image des fines herbes, de l'aromate, se retrouve ainsi dans un bon nombre de réponses dialectales de notre corpus, surtout pour le thym. Mais il nous semble intéressant de mentionner une autre piste motivationnelle pour ces désignations, mise en évidence par Séguy (1953, § 664) : d'après cet auteur, le nom *finés herbes* pourrait être lié à la forme des feuilles de la plante, donc contenir une motivation basée sur la morphologie du végétal, qui possède effectivement de petites feuilles fines. Sachant que l'aspect des feuilles est une image qui apparaît déjà dans d'autres types de dénominations, cette piste est aussi à prendre en compte.
- 49 Une autre réponse dialectale pourrait être motivée par la comestibilité de la plante, mais cette fois-ci pour les animaux ; dans notre corpus, nous observons pour le serpolet le nom [põlẽñ], trouvé au nord-ouest de l'aire gallo-romane, en Mayenne (carte 2). Le serpolet est une plante très appréciée des abeilles, qui s'en servent abondamment pour faire du miel (Lieutaghi, 1996 : 423), ce qui pourrait expliquer cette désignation isolée dans le domaine.

3.5. Transferts phytonymiques

- 50 Ce groupement de motivations des transferts phytonymiques est très prolifique dans nos données. Il s'agit de l'observation du nom d'une autre plante pour désigner le thym et le serpolet, ce qui signifie que les locuteurs ont transféré certaines caractéristiques d'une autre plante à nos deux végétaux : dans nos données, ces transferts sont basés principalement sur des critères morphologiques ou organoleptiques.
- 51 Pour le thym comme pour le serpolet, nous observons abondamment les continuateurs du latin *PŪLĒIUM* « pouliot » (FEW 9, 521b), qui font référence à la menthe-pouliot (*Mentha pulegium* L.). Le transfert entre cette plante et le thym et le serpolet se fonde sur leurs caractéristiques morphologiques similaires : ces plantes herbacées font toutes trois parties de la famille des Lamiacées, et possèdent des petites feuilles vertes et des fleurs rosées. Cette image se retrouve principalement dans la moitié septentrionale du domaine gallo-roman, de façon dispersée, à la fois pour le thym (carte 1) et pour le serpolet (carte 2). En revanche, pour ce dernier, nous retrouvons une désignation motivée par la ressemblance avec la menthe-pouliot dans deux localités au nord et au sud de l'aire piémontaise occidentale (carte 11).
- 52 Les représentations de la marjolaine (*Origanum majorana* L.) et de l'hysope (*Hyssopus officinalis* L.), autres plantes appartenant aux Lamiacées et possédant le même type de

fleurs et de feuilles que nos deux plantes, se retrouvent aussi dans certaines des désignations que nous avons étudiées. Pour le thym, nous trouvons les noms [marʒolɛ:n] et [madzar'ɔ:na] respectivement dans l'Aube et la Haute-Loire (carte 1), ainsi que les dénominations [iz'op] (carte 5), [liz'ɔt] et [liz'u] (carte 7) en domaine gascon. Pour le serpolet, ce sont [madzarɔna] et [m'edzarɔnɔ] que l'on observe en Haute-Loire et dans le Cantal (carte 2) et [iz'op] (carte 6) en Gascogne. Dans cette dernière région, Séguy (1953 : § 778) remarque également ces transferts, et précise que « des confusions fréquentes se produisent entre diverses espèces de Labiées aromatiques », notamment entre thym, serpolet, mélisse, origan, hysope ou encore calament.

- 53 De plus, la similitude morphologique entre le thym et le romarin (*Salvia rosmarinus* Schleid.) a également donné la réponse [ruman'i], visible en Ariège (carte 5).
- 54 Dans les désignations du serpolet, les représentations de trois autres plantes apparaissent. D'abord la forme [pebre d'ai] « poivre d'âne » qui désigne la sarriette des montagnes (*Satureja montana* L.) est attestée au sud-est de l'aire occitane, dans les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône (cartes 2 et 10)¹³. On pourrait se demander si cette forme serait motivée par la comestibilité de la plante pour les animaux, mais l'hypothèse de la motivation du transfert phytonymique nous paraît plus probable, étant donné que la littérature occitane atteste à de multiples reprises le nom *poivre d'âne* pour la sarriette des montagnes, comme c'est le cas chez Mistral (1979 [1878], sous *pebre-d'ase, pebre-d'ai*). Encore une fois, le transfert semble se baser sur la ressemblance entre le serpolet et la sarriette, qui sont toutes deux des plantes aromatiques labiées, poussant en région méditerranéenne, et elles ont en plus des vertus médicinales similaires : elles sont toniques, stimulantes et antiseptiques (Lieutaghi, 1996 : 407).
- 55 Ensuite, le nom [pëmpen'ɛla] « pimprenelle » se trouve attesté à une seule reprise en Suisse (carte 2). Cette fois, la pimprenelle (*Sanguisorba minor* Scop.) est une plante qui fait partie d'une autre famille, les Rosacées, et qui possède des feuilles vertes assez denses, en épis. Le transfert semble donc se fonder non plus sur la ressemblance morphologique entre les deux plantes mais sur une autre caractéristique, qui peut être celle de la saveur : en effet, le serpolet possède une saveur poivrée, piquante comme nous l'avons précisé précédemment, ce qui est également le cas de la pimprenelle (André, 2010 : 199).
- 56 Enfin, les désignations [tr'i:fule] et [tr'iule] « trèfle » (*Trifolium* sp.), sont attestées respectivement dans la Vienne et le Jura (carte 2). Le fondement du transfert paraît moins évident que pour les cas précédents ; ici, il est clair qu'il n'est pas basé sur la ressemblance morphologique. Le lien entre les deux plantes reste opaque, mais l'hypothèse suivante semble intéressante : les animaux, en particulier les moutons, apprécient beaucoup le trèfle et le serpolet, même si pour ce dernier il s'agit probablement plus d'une croyance populaire que d'un fait véritablement attesté (Lieutaghi, 1996 : 423). Bien que cela puisse expliquer le transfert, il reste quand même peu clair.

3.6. Usages réels ou supposés

- 57 Certaines désignations dialectales de notre corpus concernant le serpolet se basent sur des croyances socioculturelles, cette catégorie de motifs restant plutôt marginale dans nos données. La première dénomination à pouvoir être interprétée sur la base d'une

croyance populaire est [ɛrbɔ de l'ɔpɪ̃n] « herbe de lapin », située dans le Lot (carte 2). Cette forme isolée semble à premier abord posséder le motif de la comestibilité pour les animaux, mais il semblerait qu'au contraire, les lapins n'en seraient pas friands (Lieutaghi, 1996 : 423) : elle pourrait donc être plutôt basée sur la croyance selon laquelle les lapins mangeraient ce végétal plutôt que sur le fait attesté qu'ils le mangent.

- 58 Rolland (1912 : 36) recense une autre croyance autour du serpolet : si l'on frotte les vases à lait avec cette plante, celle-ci empêchera le lait de crêmer. La désignation *thym de berger*, qui se trouve dans plusieurs localités au centre du domaine gallo-roman (Cher, Corrèze, Haute-Vienne, Indre, Loiret, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire, carte 2), pourrait se rattacher à cette motivation, étant donné que la fabrication de la crème est une des activités effectuées par les bergers.

3.7. Aspects magico-religieux

- 59 Les motivations magico-religieuses, tout comme les croyances socioculturelles, ne constituent pas une classe motivationnelle majeure dans notre analyse. Les formes [bijɪ̃ 'eta] et [de la benite] sont observées pour le thym dans le Cantal (carte 1). Ces dénominations semblent se rapporter à l'idée de « bénit », probablement grâce aux nombreuses vertus curatives que possède cette plante, qui serait alors perçue par les locuteurs comme une plante « bénite ». Bonet (1993 : 14) évoque même que dans l'Antiquité, le thym était considéré comme une panacée, un cadeau des Dieux aux hommes de par ses multiples bienfaits médicaux. Toutefois, si cette motivation nous paraît justifiée, une autre hypothèse permettrait de rattacher ces formes dialectales au motif de la saveur forte du thym, car Séguy (1953 : § 765) précise que le terme *bineta* signifie « oseille », à cause de la saveur acide de cette plante. Il est donc possible que le thym ait été nommé d'une façon similaire en raison de cette même caractéristique organoleptique.
- 60 Un autre nom est intéressant à évoquer, toujours pour le thym, mais qui émerge cette fois dans un autre atlas couvrant une aire plus au nord, l'*Atlas de l'Auvergne et du Limousin* (ALAL, vol. 1, C. 386) : il s'agit de la forme *herbe de la Saint-Jean*, située dans le Puy-de-Dôme. Cette désignation possède clairement un motif magico-religieux, basé sur la fête de la Saint-Jean. Cette dernière est une fête païenne à l'origine, qui a été christianisée et qui a lieu le 24 juin chaque année, durant le solstice d'été (Alinei, 1984 : 92). Cet événement est lié à de nombreuses croyances, dont certaines en lien avec les plantes : leurs bienfaits seraient démultipliés, plus forts qu'à l'ordinaire, certains végétaux inefficaces en temps normal seraient même dotés de vertus miraculeuses ce jour-là (Van Gennep, 1999 : 1608), et les plantes toxiques et vénéneuses perdraient leur poison (De Gubernatis, 1878-1882 : 187). Selon Alinei (1984 : 92), ces croyances folkloriques sur la cueillette des plantes à la Saint-Jean s'appliquent à toute l'Europe et se lient au rôle particulier de Saint-Jean à travers l'histoire culturelle de ce continent :

« [...] la motivazione di S. Giovanni per le piante [...] ha un carattere strutturale e non casuale, in quanto S. Giovanni è la traduzione cristiana del mago e maestro iniziatico nelle feste pagane e, per quanto riguarda le piante, del controlllore, liberatore e dispensatore delle loro proprietà 'magiche', cioè officinali, medicinali, calmanti, eccitanti, afrodisiache, allucinogene, dolorifughe, ecc., reali o presunte. Come è noto, tali virtù aumentano grandemente se le piante in questione sono state raccolte la notte di mezza estate, come

viene chiamata appunto la vigilia di S. Giovanni nei paesi nordici, o la notte delle streghe, come viene chiamata nel bolognese [...]» (Alinei, 1984 : 92)

- 61 Nombreuses sont les plantes qui possèdent l'appellation *herbe de la Saint-Jean*. Pline avait énuméré la camomille, l'armoise, la bardane, le chiendent, le lierre terrestre, le millepertuis, la verveine, l'orchis, le lycopode et le pouliot (Van Gennepe, 1999 : 1610). De nos jours, beaucoup de plantes sont nommées ainsi, et elles peuvent être très variées selon les localités (1999 : 1611).
- 62 En ce qui concerne le thym, plusieurs auteurs recensent des pratiques à réaliser au moment de la Saint-Jean. Durand-Tullou (1972 : 238) mentionne un rituel effectué le soir de la Saint-Jean pour préserver la maison des épidémies : on prélevait une poignée de braises d'un feu allumé en plein air pour le disposer dans l'âtre, et on jetait ensuite sur les braises des rameaux de laurier, de romarin et de thym. Dans le Roussillon, le matin de la Saint-Jean, les jeunes filles placent des bouquets de thym et de romarin en forme de croix aux portes et aux fenêtres de leur maison afin de chasser les démons (Sébillot, 1906 : 384)¹⁵. Dans notre corpus, aucune dénomination ne renvoie à ces croyances particulières mais celles-ci montrent que le thym est une plante à laquelle sont liées de nombreuses croyances, et que ses désignations font émerger des éléments intéressants autour de la motivation.

4. Conclusion

- 63 L'étude motivationnelle des phytonymes relatifs au thym et au serpolet dans le domaine gallo-roman a permis de faire émerger de nombreuses motivations, pour la plupart « perdues », qui sont opaques pour la majorité des locuteurs mais qui ont pu être ressorties grâce à l'analyse étymologique. Cette recherche a permis de plus de confirmer l'importance de la motivation dans la création lexicale, ainsi que la prise en compte des aspects culturels et de la perspective interdisciplinaire mise en avant par Alinei (1992). Comme l'évoque cet auteur, la connaissance des choses doit précéder celle des mots (1984 : 93) pour pouvoir analyser convenablement les désignations des plantes. L'étude du végétal sur divers plans – botanique, médicinal, ethnologique – permet ainsi une meilleure analyse des désignations et de leurs motivations.
- 64 Dans notre corpus, de nombreuses représentations apparaissent dans les désignations dialectales du thym et du serpolet. Le motif principal émergeant dans les dénominations du thym est celui de l'odeur de la plante, et pour le serpolet, il s'agit de son développement, du fait qu'elle croît près du sol avec des tiges rampantes. La forme de la plante, l'aspect de ses feuilles et de ses fleurs, ne sont donc pas les motivations majoritaires dans notre cas, à l'inverse de ce qui émerge le plus souvent dans les études phytonymiques (Séguy, 1953 : § 843-844).
- 65 Les recherches réalisées dans le cadre des atlas multilingues, l'*ALiR* et l'*ALE*, ne sont que très peu basées sur les plantes aromatiques puisqu'elles ne sont pas toutes présentes dans les atlas nationaux et régionaux sur lesquels ils fondent leurs analyses. L'intégration systématique dans les corpus analysés des données d'autres sources, comme les répertoires des folkloristes (par exemple Rolland, 1912), ou les dictionnaires dialectaux, s'avère nécessaire pour mieux appréhender les stratégies de création lexicale dans la phytonymie populaire gallo-romane. Pour l'instant, une étude systématique de ce secteur du lexique roman doit encore être menée : nous espérons

que l'étude que nous avons présentée ici sera une contribution utile à l'approfondissement des connaissances sur la phytonymie de ce domaine dialectal.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas :

ALAL – POTTE Jean-Claude, 1975-1992, *Atlas linguistique et ethnographique de l'Auvergne et du Limousin*, 3 vol., Paris, Éditions du CNRS.

ALDC – VENY Joan & PONS i GRIERA Lidia, 2001-2018, *Atles Lingüístic del domini català*, Barcelone, Institut d'Estudis Catalans.

ALE – *Atlas Linguarum Europae*, vol. 1 et suiv. (Cartes et Commentaires), Assen-Maastricht, Van Gorcum, puis Rome, Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato, puis Bucarest, Editura Universităţii din Bucureşti.

ALEPO – *Atlante linguistico del Piemonte Occidentale*, 2007, vol. I-II. Il mondo vegetale, Piante erbacee, Scarmagno, Priuli & Verlucca Editori.

ALF – GILLIÉRON Jules & EDMONT Edmond, 1902-1910, *Atlas linguistique de la France*, Paris, Honoré Champion.

ALG – SÉGUY Jean, 1954-1973, *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, 6 vol., Toulouse, Institut d'études méridionales de la faculté des Lettres.

ALiR – *Atlas linguistique roman*, vol. 1 et suiv. (Cartes et Commentaires), Rome, Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato, puis Alessandria, Edizioni dell'Orso.

ALLOc – RAVIER Xavier, 1978-1993, *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc occidental*, 4 vol., Paris, Éditions du CNRS.

ALLOr – BOISGONTIER Jacques, 1981-1986, *Atlas linguistique et ethnographique du Languedoc oriental*, 3 vol., Paris, Éditions du CNRS.

ALMC – NAUTON Pierre, 1957-1961, *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central*, 3 vol., Paris, Éditions du CNRS.

ALP – BOUVIER Jean-Claude, MARTEL Claude [& BRUN-TRIGAUD Guylaine], 1975-1986, *Atlas linguistique et ethnographique de la Provence*, vol. 1-3, Paris, Éditions du CNRS, vol. 4, 2016 Forcalquier, les Alpes de Lumière.

PALDC – VENY Joan, 2015, *Petit Atles Lingüístic del Domini Català*, vol. 5, Barcelone, Institut d'Estudis Catalans.

ALIBERT Louis, 1966, *Dictionnaire occitan-français*, Toulouse, Institut d'études occitanes.

ALINEI Mario, 1980, « The structure of meaning revisited », *Quaderni di Semantica*, vol. I, p. 289-305.

- ALINEI Mario, 1984, *Dal totemismo al cristianesimo popolare. Sviluppi semantici nei dialetti italiani ed europei*, Alessandria, Edizioni dell'Orso.
- ALINEI Mario, 1992, « Dialectologie, anthropologie culturelle, archéologie : vers un nouvel horizon chronologique pour la formation des dialectes européens », dans *Nazioarteko dialektologia biltzarra*. Agirak, Actas del Congreso Internacional de Dialectologia Euskaltzaindia (Bilbao, 21-25 octobre 1991), Bilbao, Bonaparte, p. 577-606.
- ALINEI Mario, 1996, « Aspetti teorici della motivazione », *Quaderni di Semantica*, vol. XVII, n° 1, p. 7-17.
- ALINEI Mario, 1997, « Magico-religious motivations in European dialects and the significance of their stratigraphy », *Dialectologia et Geolinguistica*, vol. 5, p. 3-30.
- ANDRÉ Jacques, 2010, *Les noms des plantes dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres.
- BERLIN Brent, 1972, « Speculations on the growth of ethnobotanical nomenclature », *Language in Society*, vol. 1, n° 1, p. 51-86.
- BERLIN Brent, 1992, *Ethnobiological classification. Principles of categorization of plants and animals in traditional societies*, Princeton, Princeton University Press.
- BONET Valérie, 1993, « Le thym médicinal antique : un cadeau divin », dans M.-C. Amouretti et G. Comet (éds), *Des hommes et des plantes. Plantes méditerranéennes, vocabulaire et usages anciens*, Aix-en-Provence, Presses de l'université de Provence, p. 11-21.
- BROSSE Jacques, 1990, *La magie des plantes*, Paris, Albin Michel.
- BROWN Cecil, 2000, « Folk Classification An Introduction », dans P. E. Minnis (éd.), *Ethnobotany A Reader*, Norman, University of Oklahoma Press, p. 65-68.
- BRUN-TRIGAUD Guylaine, LE BERRE Yves & LE DÛ Jean, 2005, *Lectures de l'Atlas linguistique de la France de Gilliéron et Edmont*, Paris, CTHS.
- CARRERA Aitor, 2022, « Noms de plantes en occità de la vall d'Aran. Les designacions de la farigola i el timó de muntanya », *Estudis Romànics*, vol. 44, p. 115-140.
- CAZIN François-Joseph, 1858, *Traité pratique et raisonné des plantes médicinales indigènes*, Paris, Labé.
- CHANTRAINE Pierre, 1968-1970, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, Klincksieck.
- CHRISTOL Alain, 2016, *Le latin des cuisiniers : l'alimentation végétale, étude lexicale*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne.
- CHRISTOL Alain, 2017, « Matris animula "serpolet" : médecine et folklore autour d'un phytonyme », *Pallas Revue d'études antiques*, vol. 103, p. 219-227.
- CRAMER Friedrich, 1932, *Der Heilige Johannes im Spiegel der französischen Pflanzen und Tierbezeichnungen : ein Beitrag zur Kenntnis der volkstümlichen Namengebung*, Giessen, Selbstverlag des Romanischen Seminar.
- CUNNINGHAM Scott, 1987, *L'encyclopédie des herbes magiques*, Paris, Éditions Sand.
- DALBERA Jean-Philippe, 1993, « Les désignations romanes de l'orvet », *ALiR*, vol. II, a, Rome, Instituto Poligrafico e zecca dello stato, p. 377-404.
- DALBERA Jean-Philippe, 2006a, « Analyse motivationnelle des noms d'animaux : de l'étymologie à la reconstruction lexicale », *Rursus Poïétique, réception et réécriture des textes antiques*, vol. I, p. 2-13.

- DALBERA Jean-Philippe, 2006b, *Des dialectes au langage. Une archéologie du sens*, Paris, Honoré Champion.
- DALBERA Jean-Philippe, 2013, « La trajectoire de la dialectologie au sein des sciences du langage. De la reconstruction des systèmes dialectaux à la sémantique lexicale et à l'étymologie », *Corpus*, n° 2, p. 173-200.
- DE GUBERNATIS Angelo, 1878-1882, *La mythologie des plantes ou Les légendes du règne végétal*, Paris, C. Reinwald.
- DURAND-TULLOU Adrienne, 1972, « Rôle des végétaux dans la vie de l'homme au temps de la civilisation traditionnelle (Étude ethnobotanique sur le Causse de Blandas, Gard) », *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, vol. 19, n° 6, p. 222-248.
- ERNOUT Alfred & MEILLET Alfred, 2001, *Dictionnaire étymologique de la langue latine : histoire des mots*, Paris, Klincksieck.
- FEW – WARTBURG Walther von, 1922 et suiv., *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Bonn, Klopp.
- FLEURENTIN Jacques, 2018, *Du bon usage des plantes qui soignent*, Rennes, Ouest-France.
- FRIEDBERG Claudine, 1997, « Diversité, ordre et unité du vivant dans les savoirs populaires », *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 5, p. 5-17.
- FRIEDBERG Claudine, 1999, « Diversity, Order, Unity. Different Levels in Folk Knowledge about the Living », *Social Anthropology*, vol. 7, n° 1, p. 1-16.
- FRIEDBERG Claudine, 2005, « Ethnoscience et autres ethno “machins” aujourd'hui », *Journal de la Société des Océanistes*, n° 120-121, p. 27-30.
- GAIDE Françoise, 1996, « Les noms des “plantes des femmes” dans les textes médicaux latins, lexicologie et ethnologie », dans M. Fruyt et C. Moussy (éds), *Structures lexicales du latin*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, p. 85-95.
- GALLIEN-GUEDY Élodie, 2022, *Les désignations gallo-romanes de quelques plantes aromatiques : étude géolinguistique, onomasiologique et motivationnelle*, mémoire de master 2, Université Grenoble Alpes.
- GUIRAUD Pierre, 1972, *La sémantique* (7^e éd.), Paris, Presses universitaires de France.
- GUIRAUD Pierre, [1967] 1986, *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Payot.
- LAROUSSE, 2001, *Encyclopédie des plantes médicinales : identification, préparations, soins*, Paris, Larousse.
- LIEUTAGHI Pierre, 1996, *Le Livre des bonnes herbes* (3^e éd.), Arles, Actes Sud.
- MISTRAL Frédéric, 1979 [1878], *Lou Tresor dou Felibrige ou Dictionnaire Provençal-Français*, Raphèle-lès-Arles, Marcel Petit.
- OLIVE Jean-Louis, 1997, « Parfums magiques et rites de fumigations en Catalogne (de l'ethnobotanique à la hantise de l'environnement) », dans P. Carmignani, J.-Y. Laurichesse et J. Thomas (éds), *Saveurs, senteurs : le goût de la Méditerranée*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, p. 145-195.
- PICOT DE LAPEYROUSE Philippe, 1813, *Histoire abrégée des plantes des Pyrénées*, Toulouse, Imprimerie de Bellegarrigue.
- PLINE L'ANCIEN, 1969, *Histoire Naturelle* (traduit par J. André), Paris, Les Belles Lettres.
- RAVANAT Albert, 1911, *Dictionnaire du patois des environs de Grenoble*, Grenoble, Jules Rey.

REGNAULT Geneviève, 1774, *La botanique mise à la portée de tout le monde ou collection des plantes d'usage dans la médecine, dans les aliments et dans les arts*, Paris, chez l'auteur.

ROLLAND Eugène, 1912, *Flore populaire, ou, Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*, vol. 9, Paris, Librairie Rolland.

SCARLAT Carmen, 2009, « Une image de la langue particulière : la dynamique lexicale dans les désignations dialectales de la grande consoude (*Symphytum officinale* L.) », dans *Images de la langue : représentations spatiales, sémantiques et graphiques*. Actes du 132^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (2007), « Images et imagerie », Arles, Paris, Éditions du CTHS, p. 99-107.

SÉBILLOT Paul, 1906, *Le folk-lore de France*, Paris, E. Guilmoto.

SÉGUY Jean, 1953, *Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées Centrales*, Barcelone, CSIC.

SIGNORINI Céline, 2005, *La motivation sémantique dans la création lexicale : les phytonymes de l'arc Alpin*, thèse de doctorat, université Stendhal-Grenoble 3.

SORBETS Léon, 1886, « Une ou deux églises à retrouver dans le diocèse d'Aire », *Revue de Gascogne : bulletin mensuel du Comité d'histoire et d'archéologie de la province ecclésiastique d'Auch*, p. 339-340.

VAN GENNEP Arnold, 1999, *Le folklore français : cycles de mai, de la Saint-Jean, de l'été et de l'automne* (4^e éd.), Paris, Robert Laffont.

VIRET Roger, 2021, *Dictionnaire français-savoyard* (8^e éd.), s. l.

NOTES

1. Il faut souligner que chez Dalbera (2006a : 12), dans la reconstruction du *motif* fondamental, la première représentation ou parfois la plus répandue qui a pu s'opacifier au fil du temps, la variation diatopique prend une place centrale. La récurrence et l'homogénéité des *motifs* dans un espace linguistique donné (2006b : 420) peuvent ainsi orienter la formulation d'une hypothèse sur les motivations de désignations moins ou pas du tout transparentes du même *designatum*. Malheureusement, les données de notre corpus ne nous ont pas permis d'adopter cette démarche qui est productive si l'analyse s'étend à un espace plus vaste et plurilingue, incluant plusieurs domaines linguistiques différents, mais il nous semble quand même important de l'évoquer. Dalbera a mis en évidence cette méthode de reconstruction notamment dans ses recherches sur les noms de l'orvet et du martinet (1993, 2006a, 2013), alors que les noms des plantes ont moins fait l'objet de ses réflexions.

2. « On place l'animal au sommet de l'évolution, avec la notion du totem [...]. » (N.T.)

3. Des personnages humains (parents), comme les Vieilles, étaient la personnification du totem : elles/ils présidaient et accompagnaient les rituels d'initiation nécessaires à la survie des clans. La position de la « Vieille » a évolué dans la pensée d'Alinei : si dans le premier essai publié dans Alinei (1984), mais paru la première fois en 1981 dans la revue *Quaderni di Semantica*, ce personnage occupe une place subordonnée à l'animal-parent dans l'arbre généalogique qui visualise l'évolution des croyances (Alinei, 1984 : 12), dans le chapitre 5 de l'ouvrage d'Alinei (1984), paru comme article en 1984 dans la même revue, l'auteur affirme en revanche que « *Dal punto di vista puramente stadiale, tuttavia, dobbiamo porre prima di tutto le parentele vere e proprie, cioè quelle sociali del clan matrilineare primitivo [...]* » (Alinei, 1984 : 124) (trad. « Mais d'un point de vue purement d'étapes, il faut d'abord situer la véritable parenté, c'est-à-dire la parenté sociale du clan matrilineaire primitif »). Dans ce cadre, la Vieille correspondrait à l'ancêtre féminin totémique matrilineaire dominant la nature (Alinei, 1996b : 696). Parmi les plantes, où

cette représentation se trouve plus rarement, Alinei (1984 : 91) mentionne quand même la jusquiame noire dans l'aire italo-romane.

4. Ces deux concepts sont absents de ces atlas motivationnels car ils ne figurent pas de manière systématique dans tous les atlas nationaux et régionaux qui constituent la source de leurs synthèses (cartes et commentaires associés) fondées sur la comparaison interlinguistique des données des espaces couverts par ces ouvrages.

5. Christol (2017), par exemple, mentionne l'imaginaire développé auprès des locuteurs dans l'aire slave autour du thym, plante qui stimule les règles, mais dont certaines désignations, comparables avec une forme syntagmatique latine de la plante, *matris animula*, attestée chez Isidore de Séville, sont interprétées comme corrélées à des représentations anthropomorphiques parentélaires et notamment à l'idée de « mère », bien qu'une métonymie par rapport au sexe féminin soit ici à prendre en compte « [...] le serpolet a une vertu emménagogue, citée par Dioscoride (3, 38, 2) et explicitée, selon Isidore de Séville, par l'un de ses noms, *animula māttris* (Etym. 17, 9, 51 : *Herpyllos, quae apud nos serpillus uocatur... Eadem et matris animula, propter quod menstrua moueat*), que nous connaissons aussi par des gloses (C.G.L. 3, 538, 61 ; 561, 3). *Animula māttris* peut selon moi être rattaché à la vertu emménagogue du serpolet, si l'on prend *māter* au sens de "matrice", ce qui ne me paraît pas impossible, puisque *mātrix* du moins a signifié "femelle, mère nourricière" avant de devenir par métonymie nom d'organe » (Gaide, 1996 : 88).

6. Outil développé dans le cadre du projet ANR ECLATS (*Extraction automatisée des contenus géolinguistiques d'atlas et analyse spatiale : application à la dialectologie*, projet dirigé par P.-A. Davoine) par C. Chagnaud et P. Garat : <http://lig-tdcge.imag.fr/shiny/ShinyDialectV1_2_10/>.

Il s'agit d'un outil cartographique fabriqué spécifiquement pour l'ALF qui permet de cartographier rapidement les données de cet atlas. En revanche, le logiciel dispose d'un choix chromatique peu varié, ce qui justifie la gamme limitée de couleurs dans nos cartes de synthèses réalisées avec cet outil. Nous précisons également que ce logiciel, en accès libre, contient des explications sur son usage en page d'accueil.

7. Ces transcriptions sont, pour les atlas gallo-romans, le résultat du passage de l'ALPhabet phonétique Rousselot-Gilliéron en API, selon les correspondances établies au sein de l'ANR SYMILA (dirigé par P. Sauzet) et de l'ANR ECLATS : <symila.univ-tlse2.fr/ALF/notation_phonetique>.

La problématique du positionnement de l'accent dans l'ALF est complexe. Lorsqu'il s'agit d'un oxyton (mot dont l'accent porte sur la dernière syllabe), l'accent n'est pas noté par E. Edmont. En revanche, ce dernier l'a noté lorsque le mot n'est pas un oxyton, mais souvent de façon erronée, surtout pour les termes occitans. Nous avons ainsi pris la décision de noter l'accent tel qu'il est inscrit dans l'ALF, mais nous précisons que cette notation doit être « utilisée et interprétée avec beaucoup de précautions » (voir <symila.univ-tlse2.fr/ALF/notation_phonetique[...]>).

8. Nous avons utilisé le logiciel PDF Adobe Acrobat Reader.

9. Voir Scarlat (2009).

10. Il existe les autres variantes au masculin *SĒRPŪLLŪS* et au neutre *SĒRPYLLŪM* et *SĒRPĪLLŪM* (Ernout & Meillet, 2001, sous *sĕrpŭllŭm*), ces deux dernières respectivement attestées chez Virgile et chez Caton (Christol, 2016 : 193).

11. <www.patoisvda.org/it/motore-di-ricerca/?sq=1&wsl=2&ricerca=vérégro>.

12. « [...] peut-être à cause de la croyance qu'elle soigne les maux des dents, sinon c'est une confusion avec une autre espèce » (N.T.).

13. Nous remercions un de nos relecteurs pour la remarque suivante : en espagnol, les fleurs et les herbes « de burro » (= d'âne) sont toujours sauvages.

14. « [...] la motivation de Saint-Jean pour les plantes [...] a un caractère structurel et non accidentel, puisque Saint-Jean est la traduction chrétienne du magicien et du maître initiatique des fêtes païennes et, en ce qui concerne les plantes, du contrôleur, du libérateur et du

dispensateur de leurs propriétés “magiques”, c’est-à-dire officinales, médicinales, calmantes, excitantes, aphrodisiaques, hallucinogènes, anti-douleur, etc., réelles ou présumées. Comme on le sait, ces vertus sont fortement accrues si les plantes en question ont été récoltées *la nuit de la mi-été*, comme on appelle la veille de la Saint-Jean dans les pays nordiques, ou *la nuit des sorcières*, comme on l’appelle dans la région de Bologne [...]. » (N.T.)

15. Pour la productivité de la motivation « Saint-Jean » dans l’aire gallo-romane française, voir Cramer (1932) qui mentionne le cas de la contrée d’Ollon dans le Vaud où par *herbes de la Saint-Jean* on désigne un ensemble de plusieurs plantes, dont le serpolet, toutes utilisées dans l’alimentation du bétail pour leurs propriétés médicinales « préventives » (1932 : 19).

RÉSUMÉS

Dans cet article, nous présentons les motivations qui émergent dans les désignations gallo-romanes de deux plantes aromatiques, le thym et le serpolet. L’analyse et la cartographie motivationnelle des noms dialectaux de ces deux plantes, issus des données d’atlas linguistiques, révèlent de nombreuses motivations, la plupart étant illisibles pour la majorité des locuteurs, et donc décelables grâce à l’analyse étymologique. Les motifs sur lesquels se fondent les désignations de ces végétaux sont principalement des caractéristiques physiques et organoleptiques, telles que l’odeur pour les dénominations du thym et le développement de la plante dans le cas du serpolet.

In this paper, we present the motivations that emerge in the gallo-roman designations of two aromatic plants, thyme and wild thyme. The analysis and motivational mapping of the dialectal names of these two plants, derived from linguistic atlases data, reveals many motivations, most of which are unreadable to the majority of speakers, and thus detectable through etymologic analysis. The motives on which the designations of these plants are based are mainly physical and organoleptic characteristics, such as the smell, for thyme’s denominations, and the development of the plant in the case of wild thyme.

INDEX

Mots-clés : motivation sémantique, atlas linguistiques, phytonymie, thym, serpolet

Keywords : semantic motivation, linguistic atlases, phytonymy, thyme, wild thyme

AUTEUR

ÉLODIE GALLIEN GUEDY

Univ. Grenoble Alpes, CNRS, Grenoble INP, GIPSA-lab, 38000 Grenoble, France

elodie.gg01@gmail.com